

Questions orales

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Beaucoup de députés désirent poser des questions supplémentaires. Leur tour viendra, mais la présidence donne d'abord la parole au député de Bellechasse et nous reviendrons sur ce sujet peu après.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SCISSION AU SEIN DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE AU SUJET DE LA POLITIQUE RELATIVE AUX GRAINS DE PROVENDE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Étant donné que le ministre responsable de cet organisme a donné dernièrement un exposé de la politique du gouvernement en matière de commercialisation des grains de provende devant les représentants de la Fédération canadienne de l'agriculture, et que les producteurs du Québec étaient représentés par l'Union des producteurs du Québec et la Coopérative Fédérée, le ministre est-il au courant de la scission qui vient de se produire au sein de la Fédération canadienne de l'agriculture, par le départ des représentants de l'UPA et de la Coopérative Fédérée, relativement à une divergence d'opinions sur la question fort importante des grains de provende?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, j'ai observé de très près les divergences d'opinions à ce sujet, d'une région à l'autre et au sein de chaque région. Ce que j'ai dit devant les membres de la Fédération canadienne de l'Agriculture hier, c'est que le gouvernement constate l'accord de toutes les parties sur le principe qui veut que les éleveurs de tout le pays puissent obtenir les céréales fourragères à des prix équitables d'une région à l'autre. Ce principe est d'ailleurs énoncé dans le discours du trône. Nous avons aussi annoncé qu'avant le commencement de la prochaine campagne, nous appliquerions une solution qui empêcherait que ne se reproduise la même situation qu'il y a quelques années. A ma connaissance, la Coopérative fédérée, entre autres, accepte cette application du principe sur lequel, encore une fois, toutes les parties s'entendent.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné la réponse encourageante qu'il vient de donner à la Chambre, l'honorable ministre pourrait-il dire s'il a l'intention de présenter un projet de loi à cet effet, comme il avait été annoncé dans le discours du trône, en vue de corriger immédiatement une situation qui s'aggrave de jour en jour.

[Traduction]

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, en ce qui a trait à la conjoncture actuelle, la plupart des gens, y compris les producteurs et l'organisation auxquels fait allusion le député, se rendent compte que nous ne sommes pas en butte aux difficultés qui existaient il y a un an ou deux. De fait, la Commission canadienne du blé a offert des grains de provende aux producteurs de l'Est du Canada à des prix inférieurs à ceux qu'ils auraient dû payer à

[L'hon. M. Turner.]

l'étranger, et cela parce qu'elle reconnaît l'importance pour les producteurs de l'Ouest des marchés de grains de provende de l'Est. Le ministre de l'Agriculture et moi-même discuterons, bien sûr, des solutions que nous proposons avec les divers groupements agricoles intéressés. Je ne m'attends pas que la solution fasse l'objet d'un bill, mais c'est encore une possibilité.

LES GRAINS FOURRAGERS—DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES AGRICULTEURS DE LA RÉGION ATLANTIQUE

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, étant donné que le ministre de la Justice a réaffirmé l'engagement du gouvernement fédéral de résoudre, avant la fin juillet, le problème du marché des grains de provende et qu'Ottawa songe présenter une mesure législative et à amoindrir le droit de regard de la Commission du blé sur l'acheminement interprovincial des grains de provende, le gouvernement a-t-il l'intention de verser d'autres subventions au titre des dépenses, afin que les agriculteurs de la région atlantique puissent acheter des grains de provende à des prix équivalant à ceux que l'on paie dans l'Ouest?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, c'est précisément la situation qui règne actuellement. Il existe beaucoup de malentendus dans les diverses régions du pays au sujet du coût très élevé du transport, de la manutention, et, à vrai dire, au sujet du coût des services, comme l'entreposage ou les risques de transport du grain par traversier. Ces différends, bien entendu, se reflètent présentement d'une région à l'autre. Le gouvernement se penchera sur toute une gamme de choix en vue d'améliorer la situation et, en gros, de s'assurer qu'il n'y a pas répétition des circonstances d'il y a un an ou deux, c'est-à-dire la disponibilité de grains à vil prix dans une région, et à des prix beaucoup plus élevés seulement dans les autres régions.

LES GRAINS DE PROVENDE ET LE LAIT—INCLUSION À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Entend-il donner suite à la déclaration faite hier soir par le premier ministre du Québec, à l'effet qu'il entendait proposer que la question des grains de provende et du prix du lait soit mise à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il est possible, monsieur le président, que le premier ministre du Québec ait déclaré cela, mais je n'en n'ai pas eu connaissance; sans doute qu'il m'écrira à cet effet. La Chambre sait que lorsque nous établissons l'ordre du jour de ces conférences, nous tenons compte des demandes raisonnables de toutes les provinces.

LES GRAINS FOURRAGERS—LE DÉDOMMAGEMENT DES CULTIVATEURS DE L'OUEST

[Traduction]

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre chargé de la Commission du blé? Comme les producteurs de grains de